



CERTIFICAT

PROFESSIONNEL FFP

Titulaire : **ALPAT Patricia**

A obtenu le Certificat Professionnel FFP® de : **CP FFP Pratique du Bilan de compétences**

Organisme certificateur : **ACTIONS PERSPECTIVES ET COMPETENCES**

Adresse : **49 avenue Franklin Roosevelt 77210 AVON**

Représenté par : **Alain PION**

Fonction : **Gérant**

Le : **12 avril 2024**

A : **AVON**

SIGNATURE :

APC
Siège : 49 Avenue Franklin Roosevelt
77210 Avon
Tél. : 01 60 72 81 22 - Fax : 01 60 72 81 50
Siren : 442 438 744



Certificat Professionnel délivré
conformément au référentiel
de certification de la fédération
Les Acteurs de la Compétence



Conseil & Accompagnement

Solutions numériques

Formation

Alternance

Certification

La fédération Les Acteurs de la Compétence fédère et regroupe les entreprises et associations privées qui contribuent au développement des compétences. La fédération favorise une filière d'excellence française : cabinets de conseil et accompagnement ; éditeurs de contenus ; créateurs de solutions pédagogiques numériques, entreprises de formation, CFA, certificateurs, etc.

La fédération Les Acteurs de la Compétence contribue au développement du professionnalisme de ses membres et à la diffusion de bonnes pratiques, notamment en matière de pédagogie et d'ingénierie, afin de favoriser la qualité et l'efficacité de la formation des entreprises, des organisations et des bénéficiaires.

La fédération a conçu et élaboré en 2005 un Certificat Professionnel (le CP FFP), afin de donner à ses adhérents la possibilité de proposer à leurs clients des formations certifiantes, potentiellement éligibles au CPF.

Après instruction du référentiel de certification, l'ISQ donne au prestataire certificateur une habilitation à délivrer le CP FFP. Ce prestataire certificateur doit au préalable être membre de la fédération Les Acteurs de la Compétence et avoir obtenu une certification Qualité (OPQF ou QUALIOPF, obligatoire à compter de janvier 2022).

Le prestataire certificateur s'engage à respecter la Charte du CP FFP. Il est responsable vis-à-vis de ses clients et bénéficiaires de la qualité de sa certification en conformité avec les exigences de ses référentiels.